

# RESULTATS DU CONCOURS D'ENTREE

Année scolaire 2019/2020

Discipline : **COR – TROMBONE – TROMPETTE – TUBA/EUPHONIUM**

Vous trouverez ci –après la liste des candidats admis au concours d'entrée en COR, TROMBONE, TROMPETTE et TUBA/EUPHONIUM :

Nom	Prénom	Cycle et niveau	Professeur	Heure de convocation pour inscription/test FM
BOENI	GREGOIRE	II <sup>ème</sup> cycle année 2	P. CARCELLER	11h10
MILLER	CHARLOTTE	II <sup>ème</sup> cycle année 2		11h10
CHRISTMANN	VICTOR	II <sup>ème</sup> cycle année 3	M. CORTONE	11h20
IFFER	ALEXIS	COA année 1		11h20
RAYNOV	RAFAEL	I <sup>er</sup> cycle année 2	J. HANAR	11h30
FERRIER	CLARA	II <sup>ème</sup> cycle année 2		11h30
WAGNER	OSCAR	I <sup>er</sup> cycle année 2	F. SCHIEL	11h40
FAILLET	MATHIEU	I <sup>er</sup> cycle année 2	T. SPIESSER	11h40
WINKLER	NOE	II <sup>ème</sup> cycle année 3		11h50
SAURET	ROMAIN	CPES	M. TURBE	11h50

Les candidats admis se présenteront, dans les horaires indiqués ci-dessus, le

**Samedi 14 septembre 2019**  
**à l'accueil de la Cité de la musique et de la danse**  
1 place Dauphine 67076 Strasbourg

impérativement munis des documents suivants afin de procéder à l'inscription administrative et pédagogique ainsi qu'au paiement des droits de scolarité (les tarifs sont consultables sur le site du CRR : <https://www.conservatoire.strasbourg.eu/inscription-et-admission/tarifs-et-bourses/>) :

- Une pièce d'identité
- Une photo au format identité
- Une attestation de responsabilité civile
- Un justificatif de domicile (facture électricité, gaz, téléphone,...)
- Une copie du livret de famille (dès le 3<sup>ème</sup> enfant)
- Un moyen de paiement. Celui-ci peut être réalisé :
  - par CB (mode à privilégier),
  - par chèque,
  - par la mise en place d'un prélèvement automatique : dans ce cas, merci de vous munir d'un relevé d'identité bancaire (seul le document tiré du chéquier ou fourni par la banque est accepté).

L'inscription pédagogique impliquera l'inscription dans la dominante instrumentale ou vocale, dans le cours de Formation Musicale ainsi que dans les cours de Pratiques collectives. Elle sera précédée d'un test de Formation musicale pour les admis en Cycles I, II et COA.

**Vous trouverez, sur la page « Résultats des concours d'entrée 2019-20 » de notre site, un descriptif des différents parcours ainsi que diverses informations concernant les cours de Formation Musicale et de Pratiques collectives.**